Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.

Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Annuaire de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 165 (1985)

Vereinsnachrichten: Société suisse de biologie cellulaire et moléculaire

Autor: Mach, Bernard

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Société suisse de biologie cellulaire et moléculaire

Fondée en 1962

L'assemblée annuelle de la Société, le 29 mars 1985 à Genève, a été l'occasion de faire le point sur les activités passées et les projets. Il a été rappelé à cette occasion que la Société faisait un effort ponctuel pour aider la participation de jeunes chercheurs à prendre part à des réunions internationales. La forme de cette aide est l'octroi de subventions, jusqu'à un maximum de Fr. 500.--, qui sont octroyées sur une base compétitive. Les conditions ont été précisées lors de cette assemblée: le candidat doit fournir l'évidence d'une participation active à la réunion, sa demande doit être approuvée par un membre de la Société et le candidat, dans sa demande, doit préciser et développer comment cette participation va contribuer à sa formation et à ses recherches. Le Comité de la Société est habilité à statuer sur la base de ces requêtes. D'autre part, nous avons décidé de n'autoriser qu'un subside par laboratoire et par année. La deuxième activité de la Société est liée à l'effort d'information vis-à-vis des milieux politiques et des parlementaires en particulier. Le Prof. R. Parish est responsable de cet effort et un nombre important de contacts ont été pris tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Une réunion a eu lieu à Genève le 29 mars 1986 avec la participation d'une trentaine de parlementaires et de scientifiques suisses.

En 1985, ce sont ces deux activités (la distribution de bourses pour des jeunes chercheurs pour des réunions internationales et l'activité d'information) qui ont été continuées et développées. La somme disponsible de Fr. 5'000.-- octroyée par la SHSN pour le programme de subsides s'est avérée insuffisante et nous avons décidé de demander pour 1987 une somme de Fr. 7'000.--.

Le prochain comité de la SGZM sera formé d'une équipe bâloise, avec le Prof. Tom Bickel, Biozentrum, comme président.

Le président: Prof. Bernard Mach

Société suisse de zoologie

Fondée en 1893

Activité scientifique

Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire de la Société suisse de zoologie s'est tenue les ler et 2 mars 1985 à Genève, au Museum d'histoire naturelle. La réunion était présidée par le Prof. G. de Haller,